

## FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 6 décembre 2019 – n° 288

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

[https://telechargement.sante.gouv.fr/37144b0ae65bcf66c3a7/PJ\\_n%C2%B0288.zip](https://telechargement.sante.gouv.fr/37144b0ae65bcf66c3a7/PJ_n%C2%B0288.zip)

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

### SPORT DE HAUT NIVEAU

#### 1- Rapport relatif aux CTS

Le rapport de la mission relative aux CTS menée par les tiers de confiance, MM. Yann CUCHERAT et Alain RESPLANDY-BERNARD, avec l'appui de M. Fabien CANU, inspecteur général, remis le 4 décembre dernier à la ministre, est disponible sur le site du ministère des sports :

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/remise-du-rapport-sur-les-conseillers-techniques-sportifs-a-la-ministre-des>

#### 2- AFLD

L'Agence mondiale antidopage a annoncé, dans [un communiqué publié le 27 novembre 2019](#), que l'application « **Athlete Central** » était désormais disponible en téléchargement dans [l'Apple store](#) et sur [Google play](#) et prête à être utilisée par les sportifs.

L'Agence française de lutte contre le dopage a eu l'opportunité de participer ces derniers mois à la phase de test de ce nouvel outil et a ainsi pu constater l'amélioration considérable qu'il apportera, au quotidien, aux sportifs soumis aux **obligations de localisation**.

Grâce à [la réforme de son dispositif de localisation](#) qui entrera en vigueur le 1er janvier 2020 et à « Athlete Central », l'AFLD se réjouit de pouvoir fournir plus de souplesse et de réactivité aux sportifs de son groupe cible.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter [la page d'Athlete Central](#) sur le site Web de l'AMA.

Pour toute autre question sur «Athlete Central » ou sur le nouveau dispositif de localisation, n'hésitez pas à écrire à [localisation@aflld.fr](mailto:localisation@aflld.fr).

Vous trouverez dans le dossier des PJ le guide utilisateur de l'application « Athlete Central » (extraits de la [FAQ](#) mise en ligne par l'AMA).

Pour votre information **une dernière session** de webinar organisée par l'AFLD sur les nouvelles règles en matière de [localisation](#) sera disponible le **mardi 10 décembre - 13h** :

**Le lien d'inscription** : [https://www.crowdcast.io/e/session\\_4\\_aflld\\_localisation](https://www.crowdcast.io/e/session_4_aflld_localisation)

Lorsque vous arriverez sur la page de la plateforme Crowdcast, vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton vert « **Je participe !** » et à compléter votre inscription en quelques clics.

L'équipe du Département Communication et prévention reste à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour vous aider en cas de problèmes lors de votre inscription ([communication@aflld.fr](mailto:communication@aflld.fr) ou +33 01-40-62-72-60).

## RESSOURCES HUMAINES

### 1- Retraites

Vous trouverez dans le dossier des PJ un flyer de présentation « du transfert de la gestion des pensions des ministères sociaux vers le Service des Retraites de l'Etat », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette bascule induit qu'à partir de cette même date, les agents devront effectuer leur demande de retraite en ligne sur les sites info-retraite.fr et ensap.gouv.fr.

Ce document sera envoyé aux agents payés par la DRFIP 75 et la DDFIP 93 d'ici la fin décembre, par courrier, avec leur bulletin de paie du mois d'octobre.

Merci de diffuser ce document au responsable RH placés sous votre autorité.

### 2- **Mission diversité et égalité des chances**

Vous trouverez ci-joints les liens vers quatre documents d'accompagnement de la mise en œuvre de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, du 30 novembre 2018 :

- Référentiel de formation relatif à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations
- Référentiel de plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique
- Charte de fonctionnement des dispositifs de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes
- Circulaire du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référents Égalité au sein de l'État et de ses établissements publics

Vous trouverez également dans le dossier des PJ les différents documents concernant la mise en œuvre du protocole d'accord pour l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes signé en novembre dernier transmis par la DGAFP :

1. La circulaire du 9 mars 2018
2. L'instruction du 17 juillet 2018
3. Le guide de traitement des situations de violences sexistes et sexuelles des ministères sociaux
4. La fiche de présentation du dispositif de formation mis en place par le service formation des ministères sociaux.

Merci d'en assurer la diffusion dans vos services.

La mission diversité et égalité des chances de la DRH des ministères sociaux (Gyslaine JARMAKOWSKI- tél : 01-40-56-50-28) se tient à votre disposition pour toute information.

## VIE DES ETABLISSEMENTS

### 1. **Agenda des établissements**

- Mardi 10 décembre : réunion des chefs d'établissements à l'INSEP

*A la semaine prochaine.*